Index des frais déductibles

RÉF | 8763

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Gagner de l'argent avec quelques notions fiscales!

Programme

- Quels frais pouvez-vous déduire? Dans quelle mesure? Y a-t-il des plafonds? Quels justificatifs fournir? gérants de sociétés;
- Les principales notions relatives à la déductibilité du CIR (Code des Impôts sur les Revenus);
- Quelques notions fiscales liées à la déduction de certains types de frais.

Certification(s) visée(s)

Éventuellement attestation de participation de l'organisme

Type de formation

Institutionnel

ORGANISATION

Durée

3 heures

Horaire

en journée ET en soirée
jeudi 26/10/23 de 17h30 à 20h30 - EN LIGNE

ou

vendredi 2/02/24 de 9h30 à 12h30 au Cityfab1, Rue Dieudonné Lefèvre 37, 1020 Laeken

ou

vendredi 7/06/24 de 13h30 à 16h30 à l'efp, Rue de Stalle 292, 1180 Uccle

Coût

€29,00 - Coût réduit : €19,00 pour demandeurs d'emploi sur base d'une attestation d'Actiris ou du Forem -

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

Pas de condition d'admission pour cette formation

Remarques

Vous désirez davantage d'informations concernant les formations "Passeport réussite"?
Consultez le site web (www.passeportreussite.be).

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Inscrivez-vous en ligne sur le site de l'organisme

Pour s'informer uniquement

Consultez la formation en ligne

Organisme

Efp : Passeport réussite
Rue de Stalle 292b
1180 Uccle
Tél: efp 0800 85 210
http://www.efp-bxl.be

Pour connaître les dernières informations publiées, consultez cette fiche sur Dorifor.be © Bruxelles Formation

Pour connaître les dernières informations publiées, consultez cette fiche sur Dorifor.be © Bruxelles Formation